

## CONSEIL D'ÉCOLE DU 28/03/2018

- **Direction de l'établissement** : M. Mensdorff-Pouilly, M. Cheylan.
- **Enseignants** : Mme Dedo, Mme Allot, Mme Krac, M. Ghariani, Mme Sans, Mme Potocki, Mme Mazi, M. Forêt, Mme Michalak, M. Chauveau, M. Allot, M. Mangot, M. Maurugeon, M. Moussou, Mme Lopez.
- **Parents d'élèves** : Renata Roussel, Valerie Turbide, Anne-Sophie Golkhosravi, Raphaëlle Homolle, Sandra Chirat, Sandra Tourneur, Leila Ameer, Catherine Jaouen, Helene Hugé, Celine Aranda, Marcin Werner, Pascale Pimont, Catherine Grabowski.

### Excusés :

- M. Houiel (IEN), M. Hervouët (DAF)

### Ordre du jour

<b>Approbation du compte rendu de la réunion du CE du 15 11 2017</b>	<b>1</b>
<b>Le calendrier scolaire</b>	<b>1</b>
<b>Bilan de la JPO</b>	<b>2</b>
<b>Point d'étape sur les inscriptions</b>	<b>5</b>
<b>Retour sur la commission cantine</b>	<b>5</b>
<b>Informations sur les projets et classes transplantées</b>	<b>6</b>
Les projets	6
<b>Informations diverses</b>	<b>6</b>
Mouvement des personnels	6
Visite de l'IEN	6
Fête de l'école	6
<b>Questions diverses</b>	<b>6</b>

## Approbation du compte rendu de la réunion du CE du 15 11 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### Le calendrier scolaire

Le calendrier scolaire est construit en respectant les contraintes énoncées dans le courrier formel émis par l'Agence tous les ans en se référant à l'article L521-1 du Code de l'éducation.

*Aux termes de l'article L521-1 du Code de l'éducation, « l'année scolaire comporte au moins 36 semaines réparties en 5 périodes de travail, de durée comparable, qui sont séparées par 4 périodes de vacances des classes ».*

*S'agissant de l'enseignement du premier degré, en référence au décret 2013-77 du 24 janvier 2013, la durée moyenne de la semaine scolaire est de 24 heures avec un volume quotidien souhaitable, chaque fois que cela est possible, de 5 heures 30 (temps non compris des pauses en plus des récréations lorsque l'établissement adopte la journée continue). Cette durée peut être maximum de 6 heures (temps non compris des pauses en sus des récréations lorsque l'établissement adopte la journée continue). **Cette durée peut être portée à 26 heures par semaine au maximum** lorsque l'école a mis en place un projet spécifique d'enseignement des langues vivantes en référence à la circulaire AEFÉ n°2177 du 11 septembre 2012.*

36 semaines, 24h d'enseignements généraux par semaine + 2h d'enseignement du polonais soit 26h par semaine d'enseignement.  $36 \times 26 = 936h$

L'IEN de zone valide la proposition faite par le Chef d'Etablissement.

Pour l'année scolaire 2018-2019, le calendrier scolaire est le suivant :

- Rentrée des enseignants : Lundi 3 septembre
- Rentrée des élèves : Mardi 4 septembre
- 1<sup>ère</sup> période : du 4 septembre au 19 octobre
  - Vacances de la Toussaint : du vendredi 19 octobre après la classe au lundi 5 novembre
- 2<sup>ème</sup> période : du lundi 5 novembre au vendredi 21 décembre
  - Vacances de Noël : du vendredi 21 décembre après la classe au lundi 7 janvier
- 3<sup>ème</sup> période : du lundi 7 janvier au vendredi 15 février
  - Vacances d'hiver : du vendredi 15 février après la classe au lundi 4 mars
- 4<sup>ème</sup> période : du lundi 4 mars au vendredi 26 avril
  - Vacances de printemps : du vendredi 26 avril après la classe au lundi 13 mai
- 5<sup>ème</sup> période : du lundi 13 mai au vendredi 05 juillet
  - Vacances d'été : fin des cours le vendredi 5 juillet après la classe

## Bilan de la JPO

Créneau horaire de 9h à 13h. Semble pertinent.

Communication:

- Conception et envoi de flyers (Ambassade, Institut français, communauté scolaire...)
- Envoi d'un mail aux familles de l'école en demandant de faire circuler l'information
- Bannière et article sur le site de l'école et la page FB
- Grandes bannières physiques affichées devant l'école

Le dispositif tel qu'il était mis en place jusqu'à présent a été reconduit :

L'accueil des familles s'est fait dans le hall par les parents qui s'étaient proposés pour aider à l'organisation ainsi que par les élèves de CM2 "Ambassadeurs". Les familles, après avoir visité les extérieurs de l'école, étaient dirigées vers les salles de classe où les attendaient les enseignants des niveaux dans lesquels seraient inscrits leurs enfants pour répondre à leurs questions.

Les enseignants de langue et de FLE étaient également présents pour répondre aux questions.

Les familles s'adressaient ensuite au pôle administration pour les dernières questions. Après avoir complété une feuille « contact », une pochette leur était donnée. Elle contenait :

- La plaquette de l'établissement
- La plaquette AEF
- Goodies (stylo, caramels...)

### Nouveautés pour cette année :

- Présence du CVL
- Présence de M Renaud, représentant du secondaire

A noter que l'ensemble des familles n'a pas rempli la "Fiche contact". Les données statistiques de ce document ont été obtenues grâce aux fiches contacts remplies et aux discussions avec les ambassadeurs et enseignants sur le nombre de familles les ayant sollicité.

	2017-2018		2016-2017		2015-2016		2014-2015		2013-2014		2012-2013	
<b>Total</b>	<b>28</b>		<b>30</b>		<b>34</b>		<b>32</b>		<b>42</b>		<b>34</b>	
Familles accueillies ayant déjà contacté l'école	<b>10</b>	<b>36%</b>	<b>10</b>	<b>33.5%</b>	<b>5</b>	<b>14.7%</b>	<b>5</b>	<b>15.6%</b>	<b>4</b>	<b>9.5%</b>	<b>3</b>	<b>8.9%</b>
Autres	<b>18</b>	<b>64%</b>	<b>20</b>	<b>66.5%</b>	<b>29</b>	<b>85.3%</b>	<b>27</b>	<b>84.4%</b>	<b>38</b>	<b>90.5%</b>	<b>31</b>	<b>91.1%</b>

Le nombre de familles ayant visité l'école à l'occasion de la JPO est à nouveau en légère baisse.

### **Profil des 28 familles**

	2017-2018		2016-2017		2015-2016		2014-2015		2013-2014		2012-2013	
Française	3	10,8%	4	13,5%	3	8,8%	2	6,25%	3	7,1%	4	11,7%
Binationales	5	17,9%	6	20%	8	23,5%	9	28%	10	24,8%	16	47%
Polonaises	16	57,2%	15	50%	17	50%	16	50%	19	45,2%	14	41,1%
Autres	4	14,3%	5	16,5%	6	17,6%	5	15,75%	10	24,8%	0	0

En ce qui concerne le profil des familles, les proportions sont stables dans l'ensemble. A noter cependant une légère hausse de fréquentation des familles polonaises

### **Niveaux demandés**

	2017-2018		2016-2017		2015-2016		2014-2015		2013-2014		2012-2013	
TPS	0		6		2		9		13		8	
PS	4		4		4		6		9		9	
MS	4		4		5		3		7		3	
GS	7		4		3		4		6		8	
<b>Maternelle</b>	<b>15</b>	<b>40,6%</b>	<b>18</b>	<b>56%</b>	<b>14</b>	<b>32,6%</b>	<b>22</b>	<b>47,8%</b>	<b>35</b>	<b>70%</b>	<b>28</b>	<b>68,3%</b>
<b>Inscriptions effectives à l'année N+1</b>			<b>16</b>	<b>89%</b>	<b>5</b>	<b>35,7%</b>	<b>11</b>	<b>50%</b>				
CP	13		9		7		7		11		8	
CE1	5		0		8		3		3		2	
CE2	2		2		10		7		0		0	
CM1	2		3		4		3		1		2	
CM2	0		0		1		4		0		1	
<b>Elementaire</b>	<b>22</b>	<b>59,4%</b>	<b>14</b>	<b>44%</b>	<b>30</b>	<b>67,4%</b>	<b>24</b>	<b>52,2%</b>	<b>15</b>	<b>30%</b>	<b>13</b>	<b>31,7%</b>
<b>Inscriptions effectives à l'année N+1</b>			<b>10</b>	<b>71%</b>	<b>13</b>	<b>43,3%</b>	<b>18</b>	<b>75%</b>				
Hors cursus primaire	0		7									
	37		39		44		46		50		41	

Nous notons les faits suivants:

- Les familles ayant visité l'école lors de la JPO 2016-2017 ont très majoritairement finalisé l'inscription pour l'année 2017-2018.
- Il y a eu une légère baisse d'intérêt pour les niveaux maternelle.
- Le niveau le plus demandé par les parents est le CP, et ce de plus en plus. Cette année, les demandes pour le CP regroupent 35% des demandes
- Il n'y a pas eu de demande de renseignements pour un cursus hors primaire.

### Provenance des élèves

	2017-2018		2016-2017		2015-2016		2014-2015	
Saint Exupéry	2	5,5%	0	0%	15	34%	12	26%
La Fontaine	5	13,5%	6	15,4%	2	4,5%	1	2,1%
Trampoline	6	16,2%	0	0%	4	9,2%	1	2,1%
Système Polonais	11	29,7%	14	35,9%	10	22,8%	9	19,5%
Système Français	0	0%	2	5,2%	3	6,8%		
Autre Système (Montessori..)	11	29,7%	9	23%	3	6,8%		
Non scolarisés	2	5,5%	8	20,5%	7	15,9%		
	37		39		44		46	

Il est à noter un grand nombre d'élèves en provenance du "système français" en Pologne.

### Retour enquête visiteurs

	2017-2018		2016-2017		2015-2016		2014-2015		2013-2014		2012-2013	
Site établissement	10	35,7%	13	43,3%	10	29,5%	13	43,4%	13	31%	9	30%
Facebook	8	28,6%	5	16,7%	3	8,8%	1	3,40%	0	0%	0	0%
Ambassade, Institut Français	1	3,6%	2	6,7%	1	2,9%	5	16,6%	8	19%	10	33,3%
Bouche à oreille	4	14,3%	9	30%	18	52,9%	7	23,4%	12	28,5%	7	23,3%
Publicité	3	10,7%	0	0%	0	0%	2	6,6%	2	4,8%	3	10,1%
Fratrie à l'école	0	0%	1	3,3%	2	5,9%	2	6,6%	0	0%	1	3,3%
Autre	2	7,1%	0	0%	0	0%	0	0%	7	16,7%	0	0%
	28		30		34		30		42		30	

Nous notons que cette année encore, le site de l'école a été le vecteur principal de communication.

### Informations complémentaires

	2017-2018		2016-2017		2015-2016		2014-2015	
Francophones	15	40,5%	21	53,9%	26	59%	27	64%
Non francophones	22	59,5%	18	46,1%	18	41%	15	36%
	37		39		44		42	

A noter que pour la première fois, la tendance s'inverse entre les élèves francophones et non francophones.

En résumé, il semble que cette journée portes ouvertes rassemble surtout des familles qui connaissent déjà l'école ou le système français.

## Point d'étape sur les inscriptions

Comme chaque année et dans l'optique de préparation de la future rentrée, il est demandé aux familles de faire part de leurs intentions pour la prochaine rentrée scolaire. Cette consultation se fait par voie électronique. Pour des raisons techniques, cette enquête est partie uniquement ce lundi donc il est un peu prématuré de donner des chiffres.

## Retour sur la commission cantine

Courant janvier, des parents du conseil d'école ont visité la cantine pour y conduire une enquête.

Plusieurs points ont été portés à l'attention de la commission cantine:

- L'organisation générale: une proposition d'organisation différente du service a été proposée par les parents:

N° salle	Service I de 11h45-12h10	Pause 5 min	Service II de 12h15-12h40	Pause 5 min	Service III de 12h45-13h10
1	TPS / PS / MS		GS		X (petites tables)
2	TPS / PS / MS		GS		X (petites tables)
3	CP / CE1		CE2		CM1 / CM2
4 paniers repas	CP / CE1		CE2		CM1 / CM2
5	CP / CE1		CE2		CM1 / CM2

*Nous avons rappelé en commission cantine que une pause de 5 min n'était pas suffisante pour le personnel de cantine pour finir le service et préparer le suivant. De plus, dans la mesure où le même personnel s'occupe du service et de la surveillance, les services ne peuvent se "chevaucher". L'organisation des services est donc, au regard du mode de fonctionnement de la surveillance, le plus efficace possible. Cependant, comme travaillé durant la commission cantine, un mode de surveillance différent est en cours de construction.*

- La qualité de la nourriture et le service: *Un rappel au cadre a été fait.*
- La surveillance: *les difficultés de surveillance sont nombreuses: personnels non qualifié, barrière de la langue, double tâche des personnels, respect du règlement très fluctuant de la part des élèves. Plusieurs réponses ont été apportées: le conseil d'élèves a travaillé à la rédaction d'un règlement qui sera explicité en classe avec des sanctions appliquées à chaque manquement. De plus, nous sommes en réflexion pour revoir l'organisation de la surveillance en*

*la confiant à d'autres personnes que les cantinières.*

*Concernant la sécurité des enfants durant la pause méridienne, il est cependant à noter que les accidents ne sont pas plus nombreux durant cette pause: depuis le début de l'année scolaire, il y a eu 81 accidents pour 25 durant la pause méridienne*

- *Les paniers repas et les micros ondes: Il semble que l'utilisation des micros ondes soit un frein à l'organisation optimale du service dans la salle des paniers repas. C'est pourquoi, comme discuté en commission cantine, il est proposé de supprimer ce matériel à partir du retour des vacances de printemps.*

**VOTE: 5 contre, 2 abstentions, 24 pour.**

**La suppression des fours micro-ondes est votée à la majorité.**

## **Informations sur les projets et classes transplantées**

### **Informations diverses**

#### **Mouvement des personnels**

2 postes de titulaires de classes recrutés localement seront publiés en fin de semaine.  
1 poste de titulaire de classe résident reste susceptible d'être vacant. Si ce poste venait à être vacant, il serait alors attribué à Mme Diener, enseignante arrivant de France.

#### **Visite de l'IEN**

du 28 au 30 mai 2018.

Il s'agira de sa première visite à l'école de Varsovie. Les contours de la missions ne sont pas encore tracés.

#### **Fête de l'école**

Le thème retenu cette année est donc le refus des discriminations garçons / filles, fil rouge pour 2017-2018.

## Questions diverses

1. Le nouveau contrat avec Gastro-Team a-t-il été signé pour l'année prochaine? La surveillance de la pause méridienne, sera-elle facturée aux parents des paniers - repas et comment le prix est-il divisé ? Cela permettra de financer la surveillance de la cour.

*Mme la présidente a signé hier les avenants au contrat avec Gastroteam pour l'année scolaire prochaine.*

*Le prix du repas à Sadyba passera de 13 PLN à 14 PLN. cette augmentation est due à l'augmentation des salaires et des matières premières, et n'a rien à voir avec le coût de la surveillance de la cantine.*

*Pour information, à Saska, le prix du repas passera de 14.5 PLN à 15.5 PLN.*

*La surveillance de la pause méridienne sera facturée indépendamment des repas, conformément à l'article 7 alinea d) du contrat signé avec la société Gastroteam le 28 mai 2015.*

*La facture de la surveillance de la pause méridienne sera réglée, comme chaque année, sur le budget de l'établissement, donc, si l'on veut, indirectement, par l'ensemble des parents d'élèves.*

2. Dans le rapport des observations de la cantine, les parents ont proposé une modification des horaires des services à la cantine. Pourquoi cette proposition ne peut pas être retenue à partir de la rentrée prochaine ?

*La proposition des parents était la suivante:*

N° salle	Service I de 11h45-12h10	Pause 5 min	Service II de 12h15-12h40	Pause 5 min	Service III de 12h45-13h10
1	TPS / PS / MS		GS		X (petites tables)
2	TPS / PS / MS		GS		X (petites tables)
3	CP / CE1		CE2		CM1 / CM2
4 paniers repas	CP / CE1		CE2		CM1 / CM2
5	CP / CE1		CE2		CM1 / CM2

*Nous avons rappelé en commission cantine que une pause de 5 min n'était pas suffisante pour le personnel de cantine pour finir le service et préparer le suivant. De plus, dans la mesure où le même personnel s'occupe du service et de la surveillance, les services ne peuvent se "chevaucher". L'organisation des services est donc, au regard du mode de fonctionnement de la surveillance, le plus efficace possible. Cependant, comme travaillé durant la commission cantine, un mode de surveillance différent est en cours de construction.*

*Il est cependant à noter que même si ce temps de cantine, anxiogène dans la mesure où le cadre de fonctionnement est nécessairement plus souple, les statistiques d'accidents scolaires font apparaître que le temps de la pause méridienne n'est pas plus accidentogène que le reste du temps scolaire.*

*En ce qui concerne la réflexion sur le changement de fonctionnement de la surveillance, il est actuellement imaginé de séparer les personnels de service et les*



*personnels de surveillance. Ces personnels de surveillance seraient recrutés sur une fiche poste demandant d'attester de compétences en petite enfance et en gestion de groupes d'enfants et d'être francophone. Dans la réflexion actuelle, il semble que les personnes les mieux placées pour répondre à ce profil seraient des parents d'élèves.*

3. Y-a-t-il des départs prévus des enseignants pour la rentrée prochaine, par rapport à la réforme de l'AEFE et les coupures budgétaires? Les résidents passent-ils aux contrats locaux pour rester à l'école?

*Lors du conseil d'établissement du 30 janvier, la carte scolaire AEFÉ du LFV a évolué de la façon suivante: 3 postes étaient vacants. Il y a eu 1 fermeture de poste résident dans le premier degré et un changement de support et un maintien de poste dans le secondaire)*

*Cette carte scolaire AEFÉ n'impacte en rien la structure de l'Établissement qui sera arrêtée en fonction des inscriptions. Ainsi, sur un poste fermé de résident et avec un maintien de la structure, un enseignant titulaire en contrat local sera recruté.*

4. Quel est l'avancement du projet immobilier ?

*Les parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole déplorent un manque d'information concernant ce sujet.*

*Monsieur le Proviseur intervient et rappelle la nécessité du projet de site unique. Il est rappelé que l'ensemble des éléments d'information seront apporté par le Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale de fin d'année.*

5. Les retards des élèves perturbent la classe. Comment peut-on remédier ?

*En effet, c'est une problématique inhérente à toutes les écoles. AU LFV, la procédure est la suivante: rappel à la règle des parents par l'enseignant, puis rappel à la règle par l'administration si nécessaire.*

*Il faut cependant distinguer les retards très ponctuels des retards récurrents.*

*Cette année, les deux familles dont les enfants arrivaient systématiquement en retard ont été rencontrées par la direction pour un rappel à la règle.*

*Statistiquement, sur approximativement 67 500 journées élèves, 0,3% relèvent de retards récurrents (ne concernant que 3 élèves), 1,3% relèvent de retards ponctuels (concernant 150 élèves).*

6. En France, on parle beaucoup de la méthode de mathématique de Singapour. Un rapport de Villani et l'inspecteur général de l'Education Nationale a été envoyé au ministre. Ils proposent que cette méthode puisse être expérimentée dès la rentrée prochaine. Est-ce que notre école prévoit l'application de cette méthode ?

*Il n'y a pas de directive concernant cette méthode qui l'installera dans les programmes mais que la liberté pédagogique est ici à l'œuvre.*

*Les enseignants expliquent cependant la réserve à observer concernant cette méthode d'apprentissage dans la mesure où notre système de numération décimale de position ne se prête pas facilement à l'approche de la méthode dite "de Singapour".*

